TEFIBIO (Projet)

Projet portant sur la gestion des déchets d'exploitation de pêche liés au problème de recyclage des engins de pêche, et le test d'engins de pêche biodégradables et recyclables.

Thématique : Innovation, Techniques de pêche ou de cultures marines | Localisation : Bretagne Nord, Bretagne Sud, Manche et Mer du Nord |

Filière : Pêche

X	Projet	:	Terminé
_			

Porteurs du projet : Office Français de la Biodiversité (OFB),

Fina

Financeurs: Union Européenne – FEAMP, France Filière Pêche (FFP),

Contexte

Objectifs

- ✓ Définition et conception de filets de pêche type trémail, au moyen de matériaux biodégradables, biosourcés, recyclables et sans production de micro plastiques ;
- Accompagnement des professionnels dans les tests de ce nouvel engin afin de s'assurer des capacités de pêche et contraintes techniques durant un temps d'utilisation similaire à un filet commercialisé actuellement,
- Etude de la filière de valorisation des déchets issus de ces filets biodégradables (compost industriel)
- Etude de la mise sur le marché des filets biodégradables

Actions

Le présent projet comporte quatre phases principales :

- La conception de prototypes de filets « hiver » en multifilament et de tester des proportions plus importantes de filets (30% d'un trémail classique) en condition réelle de pêche sur deux maillages différents (90 mm et 100 mm) sur deux zones distinctes du Parc naturel marin : la zone maritime boulonnaise et la Haute
- Le déploiement des tests des trémails « monofilament » sur des proportions plus importantes de filets (30% d'un trémail classique) en condition réelle de pêche sur deux maillages différents (90 mm et 100 mm) sur deux zones distinctes du Parc naturel marin : la zone maritime boulonnaise et la Haute Normandie.
- L'émergence d'une filière de traitement des filets biodégradables usagés alternative, plus respectueuse de l'environnement que la filière actuelle d'enfouissement, au vu des propriétés de biodégradation en compost industriel de la matière première.
- L'étude de marché, chiffrant le coût d'achat des filets biodégradables et définissant les perspectives de mise sur le marché.

Il s'agit en parallèle d'étudier les possibilités de valorisation et recyclage, et de contribuer ainsi à la réduction de l'incidence des activités de pêche sur les écosystèmes marins.



Crédits : Office français de la Biodiversité / Aquimer

Résultats

Les prototypes ont pu être conçus et améliorés durant les trois années du projet. La fabrication du trémail monofilament est une première en Europe et celle du trémail multi-monofilament une première au niveau mondial. Les tests en mer montrent de très bons résultats en période été avec un poids de capture similaire et un bon retour des pêcheurs expérimentant le filet. Pour la période hiver, le filet test pêche moins que le filet conventionnel, les conditions de mer plus agitée et le process de fabrication en cours d'amélioration pouvant en être l'explication. La résistance des filets biodégradables reste inférieure mais suffisante pour la saison de pêche selon les pêcheurs.

A l'issu de 5 mois de compostage, les filets usagés se décompose avec une bonne qualité de compost obtenue. La norme européenne « biodégradable en compost industriel » est vérifiée pour 6 paramètres sur 8. La future filière de compostage étudiée permettrait un coût de traitement des filets plus de 2 fois inférieur par rapport à celle en place actuellement. En se basant sur les étapes de production du filet conventionnel et de leurs coûts respectifs ainsi qu'une production à grande échelle, l'étude de marché montre un surcoût maximum de 20 % pour un filet biodégradable prêt à l'emploi.

L'expérimentation de la matière biodégradable dans la conception d'engins de pêche très technique tels que les filets fins a montré qu'il s'agissait d'une alternative crédible. Concernant les caractéristiques techniques des filets biodégradables, des améliorations restent possibles mais minimes au vu des performances de pêche déjà atteintes. La dégradation de la matière et du produit filet n'a elle pas encore atteint ses possibilités maximales, notamment dans les conditions de compost industriel. Dans l'environnement marin, il est observé une perte d'intégrité des monofilaments en quelques mois. Cependant, le potentiel écotoxique de cette dégradation sur les écosystèmes marins reste à déterminer avant une généralisation de l'utilisation d'engins de pêche biodégradables. Des incertitudes restent donc encore à lever mais la filière amont française a montré un intérêt certain à se positionner.

Le projet TEFIBIO s'est exporté au Parc naturel marin d'Iroise avec le test de filets droits biodégradables à lieu et d'autres Parcs naturels marins sont intéressés. La forte demande de la profession mytilicole a également poussé le PNM EPMO à expérimenter des filets mytilicoles anti-prédation en matière biodégradable.

